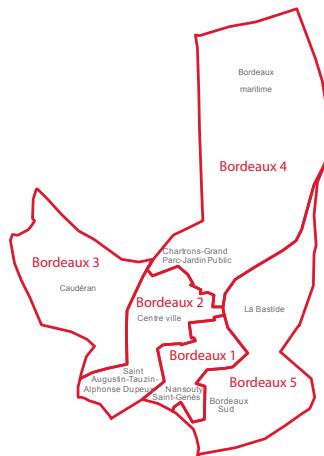


CANTONS DE BORDEAUX

5 cantons (1 commune) où vivent environ 250 000 habitants



Commission permanente du lundi 5 février 2018

La commission permanente du Conseil départemental de la Gironde s'est réunie le lundi 5 février 2018.

Cette instance alloue les crédits votés lors du budget primitif (1,69 milliard d'euros) les 18 et 19 décembre 2017 par la majorité départementale.

3,4 millions d'euros ont été votés en faveur des cantons de Bordeaux.

Les postes les plus importants sont :

Finance et budget (1,3 million d'euros) **Culture, Jeunesse, Sport et vie associative** (978 753 euros), **Politique du revenu de solidarité active** (635 768 euros), **Habitat et logement** (270 000 euros), **développement social et modes d'accueil** (125 500 euros).

Les actions phares

Parmi les axes forts à retenir dans cette commission :

Insertion professionnelle > L'insertion professionnelle et la lutte contre les exclusions sont une priorité pour le Département. Ainsi, il maintient ses partenariats avec l'*Université de Bordeaux* et le *Réseau Paul Bert* qui accompagnent vers l'emploi des bénéficiaires du RSA. Une subvention totale de 253 000 euros leur a été attribuée. Les élus ont également voté pour une aide de 63 000 euros au *Comité de liaison des acteurs de la promotion* qui oeuvre contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Parce qu'un soutien financier est important pour lancer son projet de création et reprise d'activités, le Conseil départemental a créé le dispositif REBOND33 afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics relevant de ses politiques de solidarité. 11 000 euros au total sont attribués à des porteur de projet qui veulent créer leur activité professionnelle (ex : une entreprise de nettoyage sur le canton Bordeaux 5)

Logement > Le Département relève le défi du droit au logement décent et abordable pour chacun, en s'appuyant sur le Plan départemental de l'habitat (PDH). Une subvention de 270 000 euros est allouée à MÉSOLIA, entreprise sociale pour l'habitat, chargé de réaliser trois logements sociaux à Bordeaux.

Politique de l'âge > Les élus ont alloué une subvention de 84 550 euros au *Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique* (CLIC) de Bordeaux. Cette structure financée en partie par le Conseil départemental, située à la Cité Municipale, propose un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, pour répondre aux attentes et aux besoins d'aide des personnes âgées et de leur entourage.

Solidarité > La lutte contre les inégalités femmes-hommes et contre les violences faites aux femmes sont des engagements forts du Département. Les élus ont voté une subvention de 69 000 euros pour accompagner le projet 2018 du *Centre d'informations sur le droit des femmes* de Gironde et une seconde subvention de 38 000 euros pour la *Maison des femmes de Bordeaux*. Pour la première fois, les élus ont décidé de soutenir les initiatives de l'association *Graine de solidarité* (1000 euros). Cette association caritative à dimension sociale permet aux plus démunis d'avoir accès à un repas hebdomadaire à base de couscous. Ses 30 bénévoles livrent des colis dans le quartier Victoire / Yser.

Collèges et jeunesse > Le Conseil départemental soutient fortement l'ensemble des projets mis en place par les équipes pédagogiques des collèges comme «Apprendre et être : La guerre civile espagnole», «découverte des arts de la scène», «du bleu à l'art», ou encore le dispositif «Collège au cinéma». Cela permet aux élèves d'acquérir et d'approfondir des connaissances « non scolaires » mais très utiles à la vie de chacun. Plus de 23 900 euros y sont consacrés au total dans cette commission permanente.

Les chiffres clés en Gironde

Sur proposition de Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental, 210 rapports, représentant un montant total de près de **71,46 millions d'euros**, ont été votés par les élus lors de la commission permanente du 5 février 2018.

Les principaux postes d'affectation de cette commission permanente concernent :

les collèges (24,4 millions d'euros), les infrastructures routières (11,5 millions d'euros), la culture, le sport et la vie associative (6,5 millions d'euros), Ports et littoral (4,8 millions d'euros), la politique du revenu de solidarité active (4,6 millions d'euros), l'habitat et le logement (4,3 millions d'euros).

Contacts presse

Typhaine Cornacchiaro :
typhaine.cornacchiaro@gironde.fr
05 56 99 65 26
06 18 18 22 44

Laurent Gazal :
l.gazal@gironde.fr
05 56 99 33 59
06 10 78 76 02

Site : gironde.fr
Facebook : [Département de la Gironde](#)
Twitter : [@gironde](#)